

La Révolution française : de la Terreur au Directoire

1792-1799

I La République en danger

1. La Convention vote la mort du roi

Les membres de la Convention sont tous des bourgeois attachés à la Révolution. Cependant, ils n'ont pas tous les mêmes opinions : à **droite, les Girondins** craignent le peuple et veulent qu'on respecte les principes de 1789 (liberté, égalité, sûreté et propriété) ; à **gauche, les Montagnards** sont plus proches du peuple et sont prêts à supprimer momentanément les libertés pour sauver la République ; **au centre la Plaine** porte appui aux uns et aux autres selon les occasions.

Dès le lendemain du 10 août 1792, Louis XVI a été conduit à la prison du Temple. Après un long procès, la Convention le condamne à mort à une voix de majorité. Le 21 janvier 1793, il est exécuté.

2. La république menacée

La condamnation à mort du roi provoque une forte émotion dans le pays et dans les cours européennes. Après l'exécution du roi, la République est menacée de toute part. **En septembre 1792, à Valmy, les armées françaises ont réussi à repousser l'Autriche et la Prusse** ; mais en 1793, toutes les puissances européennes forment une grande coalition contre la France. A partir de ce moment, les défaites se multiplient (Neerwinden, 16 mars 1793). **Pour défendre le territoire, la Convention ordonne une levée de 300 000 hommes (mars 1793). Mais les paysans de l'Ouest, royalistes, catholiques et franchement opposés à la Révolution, refusent de partir pour l'armée.** Ils se soulèvent en se donnant pour chef des nobles locaux comme le marquis de La Rochejaquelein. C'est le début de la **guerre de Vendée**. Les sans-culottes parisiens exigent des mesures exceptionnelles pour sauver la République alors que les Girondins s'y opposent. Le 2 juin 1793, ils encerclent la Convention et font arrêter 29 députés girondins donnant ainsi le pouvoir aux Montagnards. Alors que les ennemis passent les frontières et que les Vendéens remportent des victoires, certains départements rejettent la République montagnarde : c'est la **révolte fédéraliste**. Elle est durement réprimée par les Représentants en mission montagnards comme Fouché à Lyon qui fait canonner les révoltés ou Carrier à Nantes qui noie les révoltés dans la Loire.

II Le gouvernement de la Terreur (1793-1794)

1. 1793 : la politique de la Terreur

Sous la pression constante des sans-culottes, les Montagnards engagent une nouvelle politique. Pour accélérer les décisions, la Convention nomme un **Comité de Salut Public** qui a l'essentiel du pouvoir. La Convention, dès lors, se contente d'approuver les décisions du Comité. Pour que les décisions soient appliquées en Province, le Comité nomme des représentants en mission dans les départements, les armées et des fonctionnaires dans les communes. Par ces mesures de centralisation, les Montagnards s'assurent que leur politique (décidée à Paris) sera bien appliquée partout en France.

Pour repousser les ennemis, le gouvernement décide une **levée en masse (août 1793) qui lui permet de disposer de plus d'un million de soldats** et de généraux brillants et efficaces comme Hoche, Jourdan ou Kellermann.

Le gouvernement met en place une politique d'arrestation massive suite au vote de la loi des suspects. Toute personne suspectée d'être opposée à la révolution est arrêtée, jugée et le plus souvent exécutée. C'est le seul moyen trouvé par le gouvernement pour sauvegarder à tout prix la Révolution contre ses ennemis de l'intérieur. La reine Marie-Antoinette, les Girondins et en particulier leurs chefs Isnard et Brissot, les royalistes, les prêtres réfractaires font les frais de cette loi et sont exécutés.

Le gouvernement, profondément anticléricale impose une **déchristianisation forcée au pays**. Les églises sont fermées, les prêtres exécutés ou déportés, et pour en finir avec l'ordre chrétien, le gouvernement impose un nouveau calendrier, le calendrier républicain, qui remplace le calendrier grégorien, on veut même déchristianiser le temps !

Pour satisfaire les sans-culottes, la Convention impose un maximum sur les prix des produits de première nécessité mais aussi sur les salaires. Cette loi devait permettre un gel des prix et l'arrêt de la spéculation sur les denrées alimentaires qui contribuait à affamer le peuple.

2. La République sauvée mais ensanglantée

Grâce à la levée en masse, la Convention a une grande supériorité sur ses adversaires : aux frontières, l'armée française repousse l'ennemi puis entre en Belgique, et en Italie (1794). A l'intérieur les révoltes sont écrasées,

le général Hoche brise la révolte vendéenne, les fédéralistes sont écrasés un peu partout. Mais les mesures destinées à réduire la misère sont inefficaces et la guerre rend la vie des Français encore plus difficile.

Le Comité de Salut Public rencontre alors une nouvelle opposition. **Hébert, le chef des « Enragés »**, accuse **Robespierre, chef du Comité de Salut Public**, de ne rien faire et demande que le gouvernement soit encore plus proche du peuple et dur à l'encontre de ses ennemis. A l'inverse **Danton, chef de la branche opposée, les « Indulgents »**, trouvent que la Terreur est devenue trop rude et qu'il faut arrêter d'autant que les victoires de l'armée rendent la pression moins importante. Maximilien de Robespierre fait alors guillotiner les deux camps sous prétexte que les deux camps participent « au complot de l'étranger ». Robespierre, à partir de mars 1794, est le véritable maître de la France. **En juin 1794, Robespierre renforce la loi des suspects par la loi dite de prairial. Il n'y a même plus de jugement et le « suspect » est immédiatement exécuté.** On estime à 35 exécutions par jour le nombre de guillotins entre juin et juillet 1794. L'opposition à Robespierre et au Comité de Salut Public se développe dans la Convention. **Le 10 Thermidor an II (28 juillet 1794), Robespierre est arrêté et exécuté. C'est la fin de la Terreur. CETTE EXPERIENCE AURA ETE UN TRES GRAND TRAUMATISME POUR LES FRANÇAIS ET LONGTEMPS L'HOSTILITE A LA REPUBLIQUE SE NOURRIRA DES EXAGERATIONS DE LA TERREUR.**

III Le Directoire ou la République bourgeoise

1. La Convention face aux extrêmes

Après la mort de Robespierre, la Convention est dominée par les députés modérés de la Plaine. On les appelle Thermidoriens, car ils ont pris le pouvoir en Thermidor an II (juillet-août 1794) Ces derniers veulent conserver le régime républicain mais revenir aux principes de 1789 : libertés fondamentales, liberté économique, mais suffrage censitaire pour exclure le peuple de la vie politique afin d'éviter que les sans-culotte retrouvent leur pouvoir. Les prisonniers de la Terreur sont libérés, les églises sont rouvertes, la loi sur le maximum des prix est abrogée ce qui entraîne une forte hausse des prix.

Aussitôt une double opposition apparaît. Les sans-culottes parisiens réclament le retour de la république de 1793 et le rétablissement du maximum ; en Germinal an III (mars 1795) ils se révoltent mais sans succès, les Thermidoriens les éliminent ainsi que les derniers Montagnards. De leur côté, les **royalistes font régner la Terreur blanche : le 13 Vendémiaire an IV (5 octobre 1795), ils se révoltent** mais sont écrasés dans le sang par un jeune général, **Napoléon Bonaparte** qui reçoit alors le surnom de « général Vendémiaire ».

L'année 1795, la Convention adopte une nouvelle constitution. Le pouvoir législatif est confié à deux assemblées : le **Conseil des Anciens** qui fait la loi et le **Conseil des Cinq Cents** qui vote la loi. Le pouvoir exécutif est lui confié à **5 Directeurs** qui dirigent le pays à tour de rôle. Cette constitution tire les leçons de la Terreur et entend éviter les dérives robespierristes et la confiscation du pouvoir par un seul homme. Le nouveau régime prend le nom de Directoire.

2. Le Directoire, trop fragile, trop instable

Sous le Directoire, l'Etat ne peut plus faire face à ses dépenses de guerre. L'insécurité grandit, des bandes parcourent le pays en dévalisant les paysans. **La misère se développe en ville** alors que certains hommes proches du pouvoir construisent de gigantesques fortunes comme le vicomte de Barras, directeur et un des hommes les plus riches (et les plus corrompus) de l'époque. La jeunesse privilégiée, les *Incroyables* et les *Merveilleuses*, veut oublier la Terreur et armée du « pouvoir exécutif » (un gourdin ferré), elle fait la chasse aux sans-culottes et aux Jacobins. En 1796, l'Etat doit réprimer un complot, la « **conjuraison des Egaux** », mené par **Gracchus Babeuf** qui veut fonder une république égalitaire et socialement équitable. « Disparaissez enfin, révoltantes distinctions de riches et de pauvres, de maîtres et de valets, de gouvernants et de gouvernés » écrit Babeuf dans le *Manifeste des Egaux*.

Les opposants au Directoire remportent régulièrement des succès lors des élections qui ont lieu tous les ans pour renouveler une partie des membres des Conseils. **Pour protéger le régime, le pouvoir doit pratiquer des coups d'Etat.** Le 18 Fructidor an V, 4 septembre 1797, les Directeurs en font un contre les royalistes majoritaires, et en Floréal an VI, mai 1798, les Jacobins vainqueurs des élections sont exclus des Conseils.

En 1799, la majorité de la population est lasse de ce régime faible et incapable. Elle veut un régime fort et stable, qui tout en maintenant les acquis de 1789, arrête les guerres perpétuelles et ramène l'ordre et la prospérité en France. **Napoléon Bonaparte**, de retour d'une campagne militaire en Egypte **dirige un nouveau coup d'Etat le 18 Brumaire an VIII (9 novembre 1799) et met un place un nouveau régime : le CONSULAT.**

